



## DÉCISION N° 2024-206

**Objet** : Passation de marchés pour des prestations dans le cadre de l'organisation de la Fête du Livre de la ville de Vélizy-Villacoublay, vendredi 26 avril et samedi 27 avril 2024, à la médiathèque.

**LE** Maire de Vélizy-Villacoublay,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande publique, et notamment ses articles L.2120-1 1°, L.2122-1 et R.2122-8,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les annexes à la présente décision,

**CONSIDÉRANT** le souhait de la ville de Vélizy-Villacoublay d'organiser une fête du livre sur le thème du sport, à la médiathèque, les vendredi 26 et samedi 27 avril 2024, afin de promouvoir la culture, la littérature, la lecture et le sport, en amont de l'évènement sportif mondial des Jeux Olympiques 2024 pour lequel elle a reçu le label Terre de Jeux 2024,

**CONSIDÉRANT** le rôle essentiel des événements culturels dans le renforcement du lien social et de la cohésion,

**CONSIDÉRANT** l'importance de soutenir et de valoriser les auteurs, éditeurs, libraires, artistes et les associations culturelles et sportives locales,

**CONSIDÉRANT** que conformément aux articles L.2120-1 1°, L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la Commande publique, la Commune a décidé de conclure avec Arnaud Dudek, Nicolas Debon, Julien Legalle, Frédéric Gai, Malika Doray, Philippe Nessmann, Laura Lion, la SCICARL Fileo conseil représentée par Martine Jaffrelo pour Madana, L'Association Nékomix représentée par Pascale Wallet, La Compagnie Pirouette Queue de Cerise représentée par Christine Guibert, des marchés sans publicité, ni mise en concurrence préalable, pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT,

**CONSIDÉRANT** que les offres proposées par les intervenants sont pertinentes et répondent aux besoins exprimés par la Commune,

**CONSIDÉRANT** que la Commune a décidé d'attribuer les marchés pour leurs prestations, aux personnes et aux structures juridiques susmentionnées,

## **DÉCIDE**

**Article 1** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Arnaud Dudek, résidant 2 passage Sainte Anne Popincourt 75012 Paris, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 2** : l'auteur échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de son roman « le cœur arrière » de 14h30 à 16h30 le 27 avril 2024 et participera à la table ronde « Du Sport et des livres » de 16h30 à 18h.

**Article 3** : le montant du marché s'élève à 253,07€ HT (TVA non applicable), auxquels s'ajoutent 48,31€ de cotisations sociales précomptées et 3,32 € de formation et contribution diffuseur.

**Article 4** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Nicolas Debon, résidant 11 rue des Grands Prés 88100 Saint-Dié-des-Vosges, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 5** : l'illustrateur échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de son album BD « Marathon », de 14h30 à 16h30 le 27 avril 2024 et participera à la table ronde « Du Sport et des livres » de 16h30 à 18h.

**Article 6** : le montant du marché s'élève à 560,53€ HT (TVA non applicable), frais de transport et d'hébergement inclus, auxquels s'ajoutent 3,32€ de formation et contribution diffuseur.

**Article 7** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Julien Legalle, résidant 4 rue de la pyramide 14460 Colombelles, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 8** : l'auteur échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de son documentaire « Des écrivains et du sport » de 14h30 à 16h30 le 27 avril 2024 et participera à la table ronde « Du Sport et des livres », de 16h30 à 18h.

**Article 9** : le montant du marché s'élève à 253,07€ HT (TVA non applicable), auxquels s'ajoutent 60 € de frais de transport, 48,31€ de cotisations sociales précomptées et 3,32€ de formation et contribution diffuseur.

**Article 10** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Frédéric Gai, résidant 30 rue Canchy 14000 Caen, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 11** : Frédéric Gai animera la table ronde « Du sport et des livres » de 16h30 à 18h le 27 avril 2024.

**Article 12** : le montant du marché s'élève à 379.98€ HT (TVA non applicable), frais de transport inclus, hors formation et contribution diffuseur (3,32 €).

**Article 13** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Malika Doray, résidant 9 rue Ernestine 75018 Paris, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 14** : l'autrice échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de son album « Le grand match des petites souris » de 14h30 à 16h30 le 27 avril 2024 et animera également deux ateliers pour les enfants de 10h45 à 11h30 et de 16h30 à 17h30.

**Article 15** : le montant du marché s'élève à 510€ HT (TVA 10%, 51€), auquel s'ajoutent 5.61€ de contribution et formation diffuseur.

**Article 16** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Philippe Nessmann, résidant 9 rue Philippe de Metz 92270 Bois-Colombes, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 17** : l'auteur échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de ses ouvrages de 14h30 à 16h30 le 27 avril 2024 puis animera une rencontre autour du livre « Il va y avoir du sport » de 16h30 à 17h30.

**Article 18** : le montant du marché s'élève à 301,38€ HT (TVA non applicable) auxquels s'ajoutent 3.32 € de formation et contribution diffuseur.

**Article 19** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Laura Lion, résidant 7 chemin des quatre piliers 78490 Grosrouvre, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 20** : l'illustratrice échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de son album « Il va y avoir du sport » de 14h30 à 16h30 le 27 avril 2024, puis animera l'atelier pour les enfants « Les sports du futur », de 16h30 à 18h.

**Article 21** : le montant du marché s'élève à 301,38€ HT (TVA non applicable), auxquels s'ajoutent 3.32€ de formation et contribution diffuseur.

**Article 22** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec Fileo Conseil, sise 68 rue Claude Chappe 56600 Lanester, représentée par Martine Jaffrelo, pour une prestation animée par Anna Le Vigouroux, dite Madana, dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 23** : l'illustratrice échangera avec le public au cours d'une séance de dédicaces de son ouvrage « Enzo » de 14h30 à 15h30 le 27 avril 2024 puis animera l'atelier « Le mouvement en dessin », pour les enfants de 12 à 15 ans, de 15h45 à 17h.

**Article 24** : le montant du marché s'élève à 451,15€ HT (TVA 20%, 90,23€).

**Article 25** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec l'Association Nekomix, sise 4 Place Royale 78000 Versailles, représentée par Pascale Wallet, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 26** : l'association Nekomix proposera l'atelier « Créez votre personnage de BD sportif » pour les enfants de 9 à 12 ans, de 16h à 18h le 27 avril 2024.

**Article 27** : le montant du marché s'élève à 320€ HT (TVA non applicable), frais de transport inclus.

**Article 28** : de signer le marché entre la Commune de Vélizy-Villacoublay, représentée par son maire, Pascal Thévenot, avec l'Association Pirouette Queue de Cerise, 7 rue du Parc Montsouris 75014 Paris, représentée par Christine Guibert, pour une prestation dans le cadre de la Fête du livre.

**Article 29** : l'Association Pirouette Queue de Cerise proposera le spectacle « Dis-moi un conte... Sportif, Muscles et Neurones » interprété par le conteur Raphaël Rémiatte, destiné aux enfants à partir de 5 ans, de 15h à 16h le 27 avril 2024.

**Article 30** : le montant du marché s'élève à 750€ HT (TVA non applicable), frais de repas et transport inclus.

**Article 31** : Ces sommes sont inscrites au budget de la ville conformément à la nomenclature M57.

**Article 32** : les marchés prennent effet à compter de leur notification.

**Article 33** : le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 34** : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 05/04/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240405-DEC\_2024\_206-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Acte affiché du 16/04/2024 au 17/06/2024.